



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU 31 JANVIER 2019**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 31 janvier 2019.

Décide :
à l'unanimité des membres présents

Approbation du procès-verbal du 29 novembre 2018

Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2018

Convention Association Habitat Jeunes des Trois Frontières - Tarifs repas périscolaire, mercredis récréatifs et centres aérés 2019

	2018	2019
repas	4,50 €	4,55 €
pique-nique	4,45 €	4,55 €
menu de substitution	3,85 €	3,90 €
goûter	0,85 €	0,87 €

De signer la convention et à passer contrat avec l'Association Habitat Jeunes des Trois Frontières et à appliquer lesdits tarifs.

Subventions aux associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant	VOTE
6574	JUDO CLUB	aide à la licence	1 145 €	unanimité
6574	Tennis	aide à la licence	1 060 €	unanimité
6574	Handball	aide à la licence	1 280 €	unanimité
6574	ASG Athlétisme	subvention corrida pédestre	1 000 €	unanimité
6574	Badminton	Aide à la licence	70 €	unanimité
TOTAL AIDE A LA LICENCE			4 555 €	

Indemnité d'assurance centre équestre - Mesures conservatoires

D'accepter l'indemnité d'assurance d'un montant de 5 676,60 € correspondant aux mesures conservatoires relative au sinistre « Dommage-Ouvrage » concernant des déformations des cloisons des boxes des chevaux du centre équestre.

Rénovation du Lycée Joseph Cressot et transformation en école primaire - Sollicitation DETR 2019 pour les travaux intérieurs

De solliciter la DETR 2019 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux intérieurs de cette opération. Le coût global estimatif s'élève à 835 600 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses	Montant H.T. en euro	Recettes	Montant H.T. en euro
Travaux intérieurs	835 600	DETR 2019 (15,00%)	125 340
		Ville de Guénange (37,13%)	310 260
		Conseil Départemental et Grand Est (47,87%)	400 000
TOTAL	835 600	TOTAL	835 600

Rénovation du Lycée Joseph Cressot et transformation en école primaire - Sollicitation DETR 2019 pour les travaux activité périscolaire

De solliciter la DETR 2019 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux concernant l'activité périscolaire de cette opération. Le coût global estimatif s'élève à 1 009 400 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses	Montant H.T. en euro	Recettes	Montant H.T. en euro
Périscolaire	1 009 400	DETR 2019 (15,00%)	151 410
		Ville de Guénange (66,28%)	668 990
		Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle (18,72%)	189 000
TOTAL	1 009 400	TOTAL	1 009 400

Démolition de l'îlot quartier République - Sollicitation DETR 2019

- De solliciter les services de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019,
- De lancer le marché de travaux sur l'exercice 2019 après avoir budgétisé celui-ci au Budget Principal 2019.

Dépenses	Montant H.T. en euro	Recettes	Montant H.T. en euro
Démolition	120 000	DETR 2019 (33,33%)	40 000
		Ville de Guénange (66,66%)	80 000
TOTAL	120 000	TOTAL	120 000

Agrément Centre Social - Sollicitation caisse d'allocations familiales de la Moselle

- Déposer officiellement le projet social 2019, ainsi que l'action collective famille,
- Solliciter la CAF de la Moselle pour l'obtention d'un agrément.

Cession de terrains coulée verte - Rue Victor Schoelcher - 1

De procéder à la cession d'une emprise foncière à l'arrière de chaque propriété, comme indiqué dans le tableau et le plan cadastral ci-dessous :

ACQUEREURS	ADRESSE	Surface	Références cadastrales	Prix nets
M. ARCIDIACO Stéphane Mme KEBBAB Horia	1B, rue Pierre de la Madie	0a85ca	Section 18 n°536	4 250€
M. et Mme ANDRADE	16, rue Victor Schoelcher	2a66ca	Section 18 n°535	10 000€

Attribution de marché : Contrôle Technique pour la construction d'un nouveau groupe scolaire - Transformation de l'ancien Lycée en groupe scolaire et accueil périscolaire.

D'attribuer le marché de prestations intellectuelles relatif au Contrôle Technique pour la transformation du lycée Joseph Cressot en Groupe Scolaire et accueil périscolaire à :

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

5 Rue Pablo Picasso

57365 ENNERY

Pour un montant de :

Tranche ferme : 7 130€ HT

Tranche optionnelle : 1 850€ HT

TOTAL : 8 980€ HT

Attribution de marché : mission de coordination SPS pour la construction d'un nouveau groupe scolaire - Transformation de l'ancien Lycée en groupe scolaire et accueil périscolaire

D'attribuer le marché de coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) pour la transformation du lycée Joseph Cressot en Groupe Scolaire et accueil périscolaire à :

ACE BTP INGENEERY

ZI Rue Lavoisier

52800 NOGENT

Agence Lorraine – Centre Ariane 240 rue de Cumène 54230 NEUVES-MAISONS

Pour un montant de :

3 510,50€ HT

Attribution de marché : Balayage des voiries et caniveaux à Guénange

D'attribuer le marché de balayage des voiries et caniveaux du 01/02/2019 au 31/01/2024 à :

SERVI LOC LORRAINE

ZI du Malambas

Rue de la Châtaigne

57280 HAUCONCOURT

Pour un montant de :

43 115,83€ HT pour 5 ans.

Report du transfert des compétences « Eau-Assainissement » au niveau communautaire

- DE DEMANDER le report du transfert automatique à la CCAM de la compétence « Alimentation en eau potable » à une date ultérieure à celle du 1er janvier 2020 ;
- DE DEMANDER le report du transfert automatique à la CCAM de la compétence « Assainissement » à une date ultérieure à celle du 1er janvier 2020 ;
- DE DEMANDER le report du transfert automatique à la CCAM de la compétence « Eaux pluviales urbaines » à une date ultérieure à celle du 1er janvier 2020 ;
- DE PRENDRE ACTE qu'en toutes hypothèses, le transfert des compétences précitées à la CCAM interviendra, au plus tard, au 1er janvier 2026 ;

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à faire part à Monsieur le Président de la CCAM des positions ainsi exprimées ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document ou à engager toute démarche nécessaire à l'application des présentes.

Modification des attributions de compensation suite au transfert au niveau communautaire de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- DE PRENDRE ACTE du rapport établi par la CLECT de la CCAM relatif au transfert au niveau communautaire de la compétence GEMAPI tel qu'annexé ;
- D'APPROUVER le rapport de la CLECT précité ainsi que les préconisations adoptées par cette instance à une large majorité en matière d'évolution des AC des Communes membres suite à la communautarisation de la compétence GEMAPI ;
- DE VALIDER en conséquence le tableau ci-après d'évolution pluriannuelle des AC des Communes membres de la CCAM jusqu'en 2021 ainsi que les montants révisés qui y figurent pour les années 2019, 2020 et 2021, tel qu'ils résultent de la prise en compte de ces préconisations ;
- DE RETENIR ainsi que seules quelques Communes membres de la CCAM verront leurs AC impactées et pour une durée de surcroît limitée à deux ans, soit sur les seuls exercices budgétaires 2019 et 2020 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à notifier la présente délibération à Monsieur le Président de la CCAM ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'application des présentes.

Délibération pour demande de subvention au titre de l'aide Mosellane aux Investissements spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR)

De solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

	En euro H.T.
Travaux PAVE parvis Mairie	25 869,80
Coussins Berlinois	4 556,00
Création évitement	11 753,70
TOTAL €HT	42 189,50

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses	Montant H.T. en euro	Recettes	Montant H.T. en euro
Travaux PAVE parvis Mairie	25 869,80	AMISSUR 2019 (30%)	12 656,85
Coussins Berlinois	4 556,00		
Création évitement	11 753,70		
		Ville de Guénange (70%)	29 532,65
TOTAL	42 189,50	TOTAL	42 189,50

à 20 voix pour et 5 voix contre :

Subvention d'équipement CLCV - Vidéoprojecteur

De verser une participation d'un montant de 700,00 € pour l'achat d'un vidéoprojecteur et à l'inscrire au B.P. 2019 afin de répondre à l'accroissement du nombre de Guéangeois fréquentant l'activité « Formation Informatique adulte

à 19 voix pour et 6 abstentions :

Avenant n°1 Lot 2 Construction d'un bâtiment de stockage

D'accepter un avenant concernant les travaux de construction d'un bâtiment de stockage.

- **Titulaire du Marché : WZ CONSTRUCTIONS**

Le présent avenant a pour objet la mise à disposition des installations de la base vie et la réalisation des branchements provisoires en eau et en électricité.

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHÉ INITIAL : 22/10/2018

AVENANT AVEC INCIDENCE SUR LES DELAIS : sans incidence

- INCIDENCE SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

- Montant du marché initial : 115 000,00 € HT
- Augmenté de l'avenant n°1 6 375,00 € HT (5,54%)

Le nouveau montant du marché est arrêté à la somme de : **121 375,00 HT soit 145 650,00€ TTC**

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE